

LOI n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique

La loi relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (dite « Sapin 2 ») est parue au JO. Elle comporte, dans son chapitre II, une série de dispositions visant à mieux protéger les lanceurs d'alerte. Le même jour est parue la loi organique n° 2016-1690 du 9 décembre 2016 qui comporte un article unique donnant compétence au Défenseur des droits pour orienter les lanceurs d'alerte et leur apporter une aide financière.